

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Qui contacter
sur le territoire dunkerquois ?

MISSIONS LOCALES

📍 **Entreprendre ensemble**
66 rue des Chantiers de France
59140 Dunkerque
☎️ **03 28 22 64 00**
@ accueil@eedk.fr

📍 **Mission locale des rives de l'Aa
et de la Colme**
28 place du Général de Gaulle
59630 Bourbourg
☎️ **03 28 22 21 03**
@ accueil@mlrivesaacolme.fr

PÔLE EMPLOI

☎️ **Numéro unique pour joindre
votre Pôle emploi : 3949**
(service gratuit + prix d'appel)

📍 **Pôle emploi Dunkerque**
9 rue du Jeu de Mail
59140 Dunkerque

📍 **Pôle emploi Grande-Synthe**
24 rue Georges Clémenceau
59760 Grande-Synthe

📍 **Pôle emploi Gravelines**
29 rue de Dunkerque
59820 Gravelines

LE SERVICE CIVIQUE dans votre parcours en CEJ

PARCOURS DE 12 MOIS

ÉTAPE 1

Accompagnement
en mission locale
ou Pôle emploi

- Ateliers collectifs
- Stage en entreprise
- ▶ Allocation de 528 €/mois

ÉTAPE 2

Service civique
(8 mois en moyenne)

- Mission d'intérêt général
dans une association,
un établissement public,
une collectivité locale...
- ▶ Allocation de 601 €/mois

ÉTAPE 3

Retour en mission locale

- Entraînement aux
entretiens d'embauche
- Démarchage d'entreprises
- ▶ Allocation de 528 €/mois

1^{er} emploi



www.service-civique.gouv.fr

Contact sur le territoire : service-civique@tud.fr

SERVICE CIVIQUE

Je trouve ma voie !



**Des missions solidaires
pour préparer ton avenir
dans le cadre du contrat
engagement jeune**



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, C'EST

Un contrat pour les jeunes sans emploi ni formation

Ce dispositif permet aux jeunes, de moins de 26 ans sans emploi ni formation, de bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Les moins de 30 ans en situation de handicap peuvent également en bénéficier !



Un accompagnement personnalisé

Accueilli par Pôle emploi ou la mission locale la plus proche, le jeune a accès à :

- Des points réguliers avec son conseiller
- Des ateliers collectifs avec d'autres jeunes pour partager leurs expériences
- Des stages et immersions pour découvrir différents métiers
- Les solutions du plan « 1 jeune, 1 solution » (formations qualifiantes, service civique, école de la 2^e chance, etc.)



LE SERVICE CIVIQUE, C'EST

Un engagement volontaire

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap. Cet engagement de 6 à 12 mois a une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, et est indemnisé de 601 €* nets par mois.

* Montant porté à 712€ nets pour les membres d'un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)

Une mission pour chacun au service de tous

Tu réaliseras une mission d'intérêt général, sans condition de diplôme ou d'expérience. Seule ta motivation compte !

Au service de la société, tu peux réaliser ton service civique dans une association, une fondation, une collectivité territoriale (*mairie, Conseil régional...*), un établissement public (*hôpital, musée, université...*), un bailleur de logement social ou des services de l'État (*école, préfecture, gendarmerie...*).

10 domaines d'action très variés

- 🎨 Culture et Loisirs
- 🎓 Éducation pour tous
- 🌿 Environnement
- 🤝 Solidarité
- 🏆 Sport
- 🚑 Intervention d'urgence en cas de crise
- 🏛️ Mémoire et citoyenneté
- 🏥 Santé
- 🌐 Développement international et action humanitaire
- 🇪🇺 Citoyenneté européenne

Une expérience pour trouver sa voie

Le service civique s'inscrit pleinement dans votre parcours en CEJ en vous apportant :

- L'accompagnement par un tuteur, dans l'exercice de votre mission et pour préparer votre projet d'avenir,
- Le développement de compétences telles que l'esprit d'équipe, l'autonomie, la participation à un projet commun, la prise d'initiatives, etc.



Pour découvrir les missions près de chez vous et devenir volontaire : www.service-civique.gouv.fr/etre-volontaire